

# Action n° 6: Santé mentale – prévention des addictions

Public ciblé : Les CM2, les collégiens de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>, la communauté éducative et les parents d'élèves.

Référent : Un comité de pilotage (AGORA, ANPAA PC, IREPS PC, Education Nationale (DSDEN), gendarmerie nationale). Ce comité de pilotage aura pour objectif d'identifier les besoins sur le territoire retenu, de veiller au bon fonctionnement du projet, valider les choix stratégiques du projet.

## Résultats attendus

Des programmes multi partenariaux sont développés avec une structure experte et l'ensemble de la communauté éducative des établissements scolaires ciblés, pour une plus forte mobilisation.

Les jeunes développent des capacités de renforcement à même de les prémunir d'une consommation régulière de produits psycho-actifs.

## Critères de suivi

Inscription du projet au sein du CESC  
Public bénéficiaire  
Ateliers choisis et mis en place  
Nombre de séances réalisées  
Calendrier du projet  
Facteurs favorisant la mise en place du projet  
Freins rencontrés  
Satisfaction des participants et de l'animateur  
Pistes d'amélioration du processus

### Calendrier

De  
janv. à  
juin  
2015

De  
sept.  
2015 à  
juin  
2016

Sept.  
2016 à  
juin  
2017

## Description de l'action

### *Le travail sur les compétences psychosociales*

La constitution du comité de pilotage, du comité de suivi et l'inscription de l'action au CESC. L'objectif est d'obtenir un programme d'actions coordonnées en prévention des addictions sur le territoire du Ruffécois, auprès du public scolaire.

#### *Les élèves de CM2 et de 6<sup>ème</sup>*

**L'IREPS** accompagne les professionnels de l'établissement scolaire à la mise en œuvre de projets relatifs aux compétences psychosociales.

Plusieurs objectifs de travail sont envisagés et déclinés en actions dans le cadre du COPIL :

- Renforcer les connaissances théoriques des professionnels de chaque site sur les concepts de compétences psychosociales, de promotion de la santé et de méthodologie de projets.
- Proposer un accompagnement méthodologique des professionnels pour intégrer le développement des compétences psychosociales dans leurs pratiques quotidiennes.
- Mettre à disposition la documentation et les supports pédagogiques de qualité auprès des établissements

#### *Les élèves de 5<sup>ème</sup>*

Poursuite de l'action auprès de ces mêmes élèves en classe de 5<sup>ème</sup>, par l'ANPAA. Une évaluation sous forme d'auto-questionnaire sera proposée aux jeunes en amont et à l'issue du programme. Elle permettra d'évaluer l'impact du programme sur le développement des compétences des jeunes.

Une coordinatrice, animatrice de prévention de l'ANPAA Poitou-Charentes, animera le programme auprès des jeunes. Ce dernier sera garant de la mise en œuvre des objectifs tels que validés par le COPIL. Elle rend compte au COPIL des difficultés rencontrées, s'assure de la participation de chacun des membres du groupe projet, facilite la circulation de l'information relative au projet.

Un comité de suivi, au sein de chaque établissement, composé au minimum de l'animatrice de prévention de l'ANPAA PC, du responsable d'établissement, de l'infirmière et si possible de représentants de professeurs, de parents d'élèves et d'élèves ainsi que tous les partenaires intervenant au sein de cet établissement et soucieux d'une approche concertée de prévention. Ce comité aura la responsabilité de planifier les dates clés du projet, suivre le projet, faire des propositions d'amélioration du processus qualité.

#### Les critères seront les suivants :

- J'ose parler en public sans être gêné par le regard des autres
- J'arrive à exprimer ce que je ressens
- J'arrive facilement à communiquer avec les autres
- J'arrive à comprendre ceux qui ne sont pas comme moi
- Je me reconnais des qualités, je sais en quoi je suis doué

- Je fais attention à l'influence des autres sur moi
- J'arrive facilement à refuser quelque chose qui ne me plaît pas
- Je sais défendre mes idées
- Je connais mes habitudes, leurs avantages et leurs inconvénients
- Je sais trouver des solutions à mes problèmes quotidiens
- Je sais à qui m'adresser si j'ai un souci, un problème, un doute
- En cas de conflit, j'arrive à exprimer mon point de vue de manière non violente

**Moyens pédagogiques envisagés :**

Livret et exercices « *Moi, mes envies et les autres* » - Programme créé par l'ANPAA Nord pas de Calais avec la participation du CODES de cette même région et régulièrement mis en place depuis plusieurs années (anciennement programme ACAPULCO)

***Intervention sur les produits et comportements addictifs***

*Les élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>*

Le Formateur Relais Anti-Drogue (FRAD) est un gendarme ayant reçu une formation approfondie, au Centre National de Formation de Police Judiciaire (CNFPJ) de l'école de gendarmerie de Fontainebleau, sur les dangers de la drogue. Le **FRAD** agit parallèlement aux actions de répression qui visent principalement au démantèlement des réseaux de distribution de stupéfiants et de leurs filières d'approvisionnement.

**L'action du FRAD est essentiellement orientée vers la prévention :**

- - Des adultes par une explication concrète de ce que sont les produits stupéfiants afin que leur image de la drogue soit moins anxiogène.
- - Des adolescents en effectuant un rappel des dispositions légales, mais également en leur apportant des éléments qui les convaincront de ne pas consommer ces produits.

Le FRAD intervient gratuitement à la demande des responsables d'établissements scolaires, d'administrations, de collectivités, d'associations, d'entreprises... pour animer une conférence, participer à un forum et délivrer un message fort relatif aux dangers liés à l'usage de produits stupéfiants en particulier et à la toxicomanie en général.

***Les consultations jeunes consommateurs (CJC)***

*Les lycéens*

Intervention précoce dans les lycées par le C.S.A.P.A. AGORA (*Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie*) dans le cadre des consultations jeunes consommateurs. Cette intervention a pour objectifs de :

- Développer les compétences des adultes (rencontre avec les communautés éducatives, soirée débat avec les parents),
- Repérer ou aider au repérage,
- Réaliser une évaluation par un professionnel du CSAPA pour un jeune repéré (consultation avancée au CMP de Ruffec ou dans les locaux de la CJC à Angoulême),
- Prendre en charge au sein de la CJC sur Angoulême (relais si besoin, orientation CSAPA Agora d'Angoulême).

Elle s'adresse à l'équipe éducative, au collectif d'élèves, et aux parents.

2015-2016

2015-2016

**La mobilité**

Les actions sont dispensées directement auprès des publics scolaires des établissements du Pays du Ruffécois.